Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle

Band: 19 (1951)

Heft: 9

Artikel: J'ai tant de choses...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-569980

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Morale . . .; tout au plus un sur vingt a simplement une parole aimable et complice — tellement il est admis et courant qu'un chemineau, comme du reste un prisonnier libéré, un mendiant, un vagabond, un ivrogne titubant sont quantités moralement négligeables, dont on ose user, en cas d'envie, comme «chair à plaisir», puis rejeter après usage et jouissance, sans crainte de complications subséquentes. En effet, que vaudrait l'accusation d'une telle fripouille, même sous la foi du serment, face à la Parole d'Honneur d'un Honnête Citoyen? Mieux que personne, continua le jeune homme, il s'y connaissait en exemplaires humains sans voile . . ., presque autant qu'en ressorts d'autos, dont il devinait la marque de fabrique à leur seule flexibilité. Sauf aujourd'hui, jamais encore il n'avait échappé à la petite formalité . . . des Fourches Caudines; ce qui prouvait surabondamment que, moi au moins, je n'étais pas, mais pas du tout une «tante».

Moralité: Auto-stop, cargo-stop . . ., hélas! hélass! un beau jeunet «paye» toujours sa place.

Bichon.

J'ai tant de choses...

J'ai tant de choses à te dire Qui point ne t'intéresseraient; Mon grand ami laisse-moi rire, Mon cher ami qu'ils aimeraient.

Un ciel lointain ce soir se mire Dans tes yeux pers qui le pleuraient, J'ai tant de choses à te dire Qui point ne t'intéresseraient!

Voilà ces mots, veux-tu les lire? D'eux-mêmes vers toi ne viendraient. Je les ai joués sur ma lyre, Pensant qu'un jour ils te plairaient.

> Hellem (Extrait de «Les chants Eoliens».)